

Changer de solidarités, changer de monde

Dialogue conclusif avec Saül Karsz* et René Valette**

Economie & Humanisme : *Les pratiques (action humanitaire, chantiers de solidarité, échanges...) impliquant des jeunes ou des adultes de France dits «en difficulté» peuvent-elles vraiment renouveler leur possibilité d'accéder à une pleine citoyenneté ? Peut-on penser, en référence à certaines expériences de ce type, ou à d'autres expériences de coopérants, qu'il y a en quelque sorte une possibilité de court-circuiter le parcours «ordinaire» d'accès à la citoyenneté, l'étape «locale» devenant superflue ? Certains modèles très «spatialisés» qui ont cours sur ce que représente la citoyenneté (insertion active dans son milieu, son quartier, dans la nation, etc.) ne sont-ils pas décalés et inopérants ?*

Saül Karsz : Une série de vraies questions ! En premier lieu, je ne parlerais surtout pas de «jeunes en difficulté», comme s'ils l'étaient dans l'absolu, par rapport à je ne sais quel modèle d'autant plus intangible et indiscutable qu'on ne le définit pas. Il s'agit plutôt de jeunes que l'on se représente - du fait de l'intervention des services sociaux, des signalements scolaires, ou de voisinage, des interventions policières et éventuellement de la justice - comme ayant des difficultés, etc, et ce en fonction des critères, consignes et modèles de ces services. Sans nullement prétendre que cela est toujours arbitraire, j'avoue avoir de fortes réticences à parler d'emblée de «jeunes en difficulté» : comme si leurs difficultés les définissaient ! Si tel était le cas, on voit mal ce qu'on pourrait faire avec eux ! En outre, s'ils étaient définis par leurs difficultés, réelles ou supposées, on serait en train de se servir des populations «en grande difficulté» (pauvres du Sud, réfugiés, victimes de catastrophes, etc.) pour sauver les jeunes en difficulté chez nous. On leur «refile» nos gens en difficulté comme des déchets toxiques. Rapport utilitaire, sorte de colonisation *soft* ?

accompagnements

Quant à risquer de court-circuiter les parcours «ordinaires» d'accès à la citoyenneté, ce n'est pas forcément un inconvénient ! A condition, toutefois, qu'il ne s'agisse pas d'aumône octroyée aux gens de là-bas, mais d'une coopération/collaboration/alliance, et donc d'un apprentissage réciproque. Il peut être intéressant, ou mieux, fructueux, de court-circuiter la logique des classements institutionnels, d'éviter autant que possible les étiquetages. Le plus important, à mes yeux, est que dans les expériences de coopération internationale (ou même nationale) mises sous le signe de la collaboration/alliance, les sujets concernés ne sont pas pris en charge, mais bel et bien accompagnés. Et ce n'est pas la même chose ! La logique de la prise en charge implique toujours, peu ou prou, qu'il y ait quelqu'un - individu, institution - qui prétend savoir ce qui est bon pour autrui : rien d'étonnant à ce qu'on trouve souvent des personnes qui rejettent, non pas toute aide, mais cette

* Philosophe et sociologue, enseignant à l'université Paris I, animateur du Groupement d'Etudes de Pratiques Sociales, conseil et formateur au service de structures de travail social.

** Géographe et géopoliticien, vice-recteur jusqu'en 2000 de l'université catholique de Lyon, militant de solidarité internationale et formateur de coopérants (Médecins du Monde, Service de Coopération au Développement...).

aide particulière qu'est la prise en charge, fortement teintée d'imposition, de contrainte quelque peu angélique.

Tout se tient, à mon avis : le refus de désigner les jeunes ou les adultes en question comme «en difficulté», et la priorité à cette perspective d'accompagnement. La caractérisation comme «en difficulté», en effet, renvoie forcément à une notion de manque, et donc tend à enfermer l'aide à l'insertion dans une perspective de rattrapage de la conformité à un modèle social moyen, ou ordinaire.

E.H. : *Mais n'a-t-on pas tendance, dans un certain nombre d'organisations, à dire plus ou moins explicitement aux personnes en processus d'insertion : l'action humanitaire, le chantier de solidarité, voilà ce qui serait bon pour vous ? Le don de soi est-il compatible avec une certaine injonction ? Peut-on s'ouvrir à l'autre sans l'avoir vraiment soi-même désiré ?*

S.K. : Risque réel, sans doute. Mais pourrait-il en être autrement ? Ce qui est à craindre, c'est moins la contrainte «en soi», par définition, que la contrainte qui se déguise en bonté sans frontières. Rappelons-nous de quoi le Purgatoire est pavé !

René Valette : Certains jeunes ou adultes sont en péril si quelqu'un, dans une période de crise profonde pour eux, ne les entraîne pas à agir ! Quant à ce que représente vis-à-vis de la citoyenneté un travail «en coopération», j'ai pu repérer trois types de démarches.

Certains sont «mal dans leur tête», ont du mal à trouver leur place dans la société - ce qui ne signifie pas, parfois bien au contraire, qu'ils soient d'origine sociale pauvre. Ils perçoivent le départ en coopération comme une chance de régler des problèmes qu'ils ont avec eux-mêmes. Parmi ceux-ci, certains reviennent en France plus fragiles encore qu'ils ne le sont au départ. Rien n'a progressé pour eux.

Une seconde catégorie correspond à des jeunes de milieu familial militant, pour lesquels une expérience de contact avec les peuples en développement est comme le prolongement naturel d'une éducation et d'une expérience dans lesquelles l'universel fait partie du langage courant. On les retrouve notamment parmi ceux qui se préparent à des métiers de soignants. Pour eux, l'expérience de stage ou de séjour plus long au «Sud» représente, à certaines exceptions près, une ouverture assez extraordinaire.

Une troisième catégorie, selon mon expérience, est celle de jeunes professionnels s'impliquant pendant deux ans en coopération avec des motivations très réfléchies, mais pour qui le retour en France est vécu comme extrêmement déstabilisant. Ils ont beaucoup de mal à se réinsérer, jugent la France et les français décevants, mesquins... A bon escient, certains organismes privés de coopération passent maintenant autant de temps à aider les coopérants dans leur réinsertion qu'à évaluer leurs motivations avant leur sélection et à les préparer avant leur départ.

Par rapport au lien entre expérience de solidarité internationale et accès à une citoyenneté active, je serais donc très nuancé. Certains, du fait de leur culture fami-

Agir en solidarité internationale : à quelles conditions ?

Ces quelques idées forces quant aux conditions d'une pratique de solidarité internationale porteuse d'intégration et de développement pourraient apparaître pour certaines comme des évidences, pour d'autres comme des vœux pieux. Cette énumération témoigne en elle-même de la complexité et de la difficulté d'une mise en œuvre «éthique» d'actions de solidarité internationale.

■ Il convient en premier lieu de s'interroger sur la légitimité, en tant qu'étranger, à intervenir dans un pays en difficulté. Il ne faut pas faire croire et s'imaginer que l'on va, par exemple, sauver l'Afrique parce que l'on va construire une école dans un village... Aujourd'hui, on sait que le bon cœur ne suffit plus, d'où la nécessité d'envoyer des experts sur le terrain. Mais il convient de se prémunir contre les dérives de l'humanitaire, comme par exemple le risque que les experts ne deviennent des «fonctionnaires de l'humanitaire». Il apparaît évident que l'on ne peut pas faire d'humanitaire sans logistique organisationnelle et administrative, mais on oublie trop souvent qu'il n'y a pas d'humanitaire sans l'intelligence du cœur.

■ Il est essentiel que les populations les plus défavorisées, «là-bas», soient partie prenante des actions de développement, qu'elles deviennent acteurs de la solidarité et pas seulement bénéficiaires. Même dans les situations d'urgence, il est important de faire entrer les populations dans une dynamique, leur apporter l'étincelle pour qu'elles ne s'enferment pas dans un statut de victime, les accompagner pour passer du statut de victime à celui d'acteur.

■ Attention aux risques de l'assistanat et de l'improvisation. Il convient ainsi de raisonner en terme de projet, de penser et agir dans la durée, c'est-à-

dire d'imaginer et mettre en œuvre des projets durables ; ce qui implique de discuter et travailler la question du développement, ici et là-bas. Par exemple, cela peut consister à privilégier l'économie locale, en achetant des produits locaux, quand cela est possible. Il paraît aussi important, lors de montage de projets, de passer par des relais locaux, par des partenaires des pays concernés. Et il faut savoir se retirer d'un pays pour que les populations locales se prennent en charge, s'émancipent.

■ Il convient de faire attention aux dangers de l'intrusion dans la vie des populations locales et être conscient des risques d'acculturation (en voulant bien faire, on peut modifier les structures sociales d'un village...). D'où la nécessité d'agir dans la complémentarité et la réciprocité. Il n'y a pas de solidarité sans compréhension les uns des autres, car dans la coopération, ce qui importe, c'est l'échange, la relation. Or la rencontre ne peut se faire sans la confiance, confiance réciproque et mutuelle : savoir écouter et savoir recevoir. Une véritable action humanitaire implique d'être en capacité de reconnaître la richesse de l'Autre.

■ Si la solidarité internationale, c'est la rencontre avec l'Autre, pour réussir cette rencontre, il faut s'y préparer. Il est par exemple essentiel que les personnes qui partent en mission soient associées au projet dès son origine. De l'humilité est nécessaire pour partir en mission à l'étranger, et il faut savoir se remettre en cause et se questionner. Il convient enfin de prévoir un accompagnement individualisé, un suivi, lors du retour en France.

Frédérique Bourgeois

*D'après les travaux en ateliers du Forum «Intégration citoyenne et solidarité internationale»,
13-14 octobre 2000, Romans*

liale notamment, pensent plus naturellement mondial que local ; ils ont conscience de leur citoyenneté locale - village, association... - et de leur appartenance au monde, l'échelon de la citoyenneté nationale étant absent. Par ailleurs on ne doit pas oublier que les rencontres vécues au cours d'une mission humanitaire - particulièrement pour l'instant en Tchétchénie - peuvent être avant tout un ébranlement.

E.H. : *L'impact de la solidarité internationale vis-à-vis de l'accès à la citoyenneté renvoie donc aux motivations de l'aide...*

S.K. : Il est plus que probable que les populations «là-bas» aient besoin d'aide. Mais il est tout aussi certain que nous, dans notre Europe florissante, nous avons besoin d'aider, énormément besoin. Il est presque banal d'énoncer cela !

R.V. : Pour ceux qui se destinent à partir coopérer, ce n'est pas si banal que cela... Avec de futurs coopérants, j'insiste toujours sur cette nécessaire inversion de leur perception la plus courante au départ : peut-être apporteront-ils quelque chose à leurs partenaires, mais dans tous les cas l'expérience de coopération ou de solidarité peut être pour eux porteuse d'enrichissement personnel. Et c'est principalement ici, à leur retour, qu'ils auront à exercer un rôle socialement utile.

S.K. : Une des questions-clés est donc celle de l'accompagnement des adultes ou jeunes qui, d'eux-mêmes ou suite à la suggestion d'un intervenant social, sont impliqués dans des séjours humanitaires ou solidaires : accompagnement avant, et après l'expérience ; car ce qui importe, ce n'est pas seulement que la personne «aille mieux» - ce qui n'est pas à négliger évidemment - mais qu'une certaine éthique des relations entre sociétés soit mise en avant et progresse. Et cela, un certain nombre d'organisations «sociales» le savent et l'affichent.

des appartenances ouvertes

Dans tous les cas, la citoyenneté élargie dont nous parlons n'est ni gagnée ni perdue d'avance. Et cette voie d'une citoyenneté comprise comme mondiale, on ne doit pas l'oublier, est très exigeante pour ceux à qui elle est proposée. Citoyenneté ayant un caractère mondial : voilà une expérience inédite, susceptible notamment de freiner cette couche de sensiblerie plus ou moins creuse que, malheureusement, on inflige aujourd'hui à la belle et forte notion de «citoyenneté». Tarte à la crème ? C'est pour l'éviter, justement, qu'il convient de ne pas réduire la question de la citoyenneté à la question de la nationalité légale : au troisième millénaire, le mot d'ordre n'est-t-il pas, justement, «pensons global, agissons local» ? C'est peut-être une chance que de participer à une «insertion» qui déborde le registre professionnel : insertion sociale, voire mondiale... (1)

C'est à ce défi, il me semble, que seront de plus en plus confrontées les démarches humanitaires, sous peine de retomber dans une forme de charité vis-à-vis des gens d'ici et des gens de là-bas. Bien sûr, immédiatement, cela pose un ensemble de questions politiques - difficiles, mais incontournables - quant aux orientations d'une telle insertion, quant à ses rapports avec les autres modalités d'intervention, quant au genre de société et de rapports sociaux dans lesquels on propose une insertion (2).

(1) Lire en tête de ce dossier l'article de **C. de Wenden**.

(2) Cette thématique est présente supra dans l'article de **D. Clerc**.

E.H. : *Précisément, un certain nombre de migrants ne sont-ils pas déjà dans cette configuration de citoyenneté mondiale, ou d'appartenances multiples ? On peut penser, comme expression de cette tendance, aux formes de coopération au développement reposant sur des collectifs d'immigrés.*

R.V. : A cette nuance près que ces collectifs camerounais, maliens, marocains, cambodgiens... semblent très polarisés sur les localités, ou l'ethnie, dont ils sont originaires. Leur sentiment de responsabilité à l'égard de leurs compatriotes pauvres est très estimable, mais n'implique pas forcément une ouverture plus large.

E.H. : *A tout le moins, ils manifestent par là une bi-appartenance, qui a sa propre fécondité dans un contexte de mondialisation.*

R.V. : Oui, certains émigrés, ou exilés, sont des ponts entre les cultures. Mais gardons-nous de juger cette position comme facile, car elle suppose d'élargir son horizon, d'adopter en quelque sorte les clés d'intégration sociale valables dans le pays d'immigration, tout en assumant son identité de base.

Et cette logique d'hybridation et non de négation de soi s'applique dans les deux sens : certains militants des relations de solidarité internationales idéalisent complètement le pauvre du Tiers-monde et voient dans leurs partenaires du Sud, sans aucune prise de recul, des références pour toute action au service du développement, ici et là-bas. Cette attitude, des tiers-mondistes catholiques l'ont eue par exemple à l'égard des «communautés ecclésiales de base» latino-américaines.

S.K. : Elle est courante aussi parmi des travailleurs sociaux français ; elle tient de la méconnaissance, voire du mépris d'autrui : «votre honnêteté m'intéresse, mais pas votre réalité»...

E.H. : *Le fait d'impliquer des pauvres du «Nord» dans la solidarité internationale est-il susceptible de renouveler la solidarité internationale ou au contraire n'y a-t-il pas là, vis-à-vis de l'opinion française en particulier, un alibi, un habillage «social» tendant à masquer et freiner les caractéristiques dominatrices de la coopération (d'autant que c'est souvent la coopération publique qui finance ces opérations) ?*

N'y a-t-il pas lieu, à la suite de l'éclatement des formes que prend la coopération au développement, de redéfinir ce qui fait son efficacité ? Autrement dit, comment répondre aujourd'hui à la question : peut-on cesser d'aider sans laisser mourir ?

S.K. : Là encore, tout dépend de l'accompagnement. Effectivement, il peut exister des formes de «couverture sociale», productrice de bonne conscience, d'une coopération très traditionnelle dans ses logiques, très conformiste.

des synergies au service de la justice

R.V. : Tant que la circulation d'argent, ou de services rendus, reste à sens unique, le partenariat réciproque reste largement une utopie (3).

(3) Cf. pour des perspectives très opérationnelles de rupture avec la logique d'aide unilatérale, Les Cahiers *Aider*, c'est pas donner, coordonnés par **B. Lecomte** et **Ch. Vadon**, Ed. Grad-Ritimo, 2000.

S.K. : La question stratégique est celle qui clôt votre interpellation : peut-on cesser d'aider sans laisser mourir ? Face à cette interrogation, on ne peut qu'admettre les limites de toute forme de coopération concrète et directe, et rouvrir la question du politique, appliquée à la coopération. Plus on s'entête à esquiver l'inexorable dimension politique de l'humanitaire, de la coopération, etc, et plus les démarches d'insertion qui y sont associées butent sur des féroces contradictions institutionnelles, professionnelles, et bien entendu aussi subjectives...

R.V. : L'instauration d'une coopération centrée sur l'échange n'est pas exclusive d'une perspective de rétablissement de la justice vis-à-vis des besoins fondamentaux.

Ma conviction est qu'il y a besoin, dans chaque pays et à l'échelle du monde, d'une synergie entre les forces traditionnelles de solidarité Nord-Sud, dont les syndicats, les Eglises, les ONG de développement, et les nouveaux mouvements sociaux : collectifs contre la dette du Tiers-monde, mouvements pour la taxe Tobin, visée du commerce équitable... auxquels adhèrent plus facilement des jeunes qui sont mal à l'aise dans les structures lourdes. Cette synergie peut à la fois renforcer l'émergence d'une citoyenneté mondiale et vivifier ou renouveler les politiques de coopération (4).

Certaines associations de solidarité internationale assez militantes dans leur projet ont elles-mêmes besoin d'un tel renouvellement. Les structures, et les alliances entre elles, ne doivent jamais être figées.

E.H. : *Jusqu'où peut-on soutenir que l'ouverture à l'autre est un bénéfice pour le développement personnel de quelqu'un si les voies de type professionnel de son insertion n'ont pas été préparées dans le même temps ? En définitive, les pratiques de solidarité internationale n'amènent-elles pas à remettre en cause le report sur l'individu «tout seul» du travail de construction de son identité ?*

S.K. : Cette interrogation, et c'est heureux, vaut remise en cause de l'individualisme ambiant en Europe.

R.V. : On risque, sous l'influence de la poussée économique libérale, de sur-valoriser le registre professionnel dans les facteurs de l'intégration sociale. Comme on sait que cette reconnaissance professionnelle sera pour certains très difficile, il faut explorer jusqu'au bout les autres supports, dont celui de la rencontre de l'autre. Ce qui amène à croire aux potentiels de la solidarité internationale pour l'intégration sociale, tout en adoptant une attitude de scepticisme actif à l'égard de tout ce qui peut s'organiser trop vite, ou en misant de façon trop systématique sur ces expériences.

(4) Lire plus haut dans ce dossier les propos de C. Grzybowski.

propos recueillis par Vincent Berthet